

**SEDIF**

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

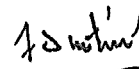
SEANCE DU COMITE DU JEUDI 29 JUIN 2023**LISTE DES DELIBERATIONS**

Le Président est autorisé à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces délibérations, adoptées par ailleurs à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf mention contraire.

C2023-1	Compte de gestion pour l'exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
C2023-2	Compte administratif de l'exercice 2022	A l'unanimité, moins quatre abstentions,
C2023-3	Affectation du résultat de l'exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
C2023-4	Ajustement du programme d'investissement et de fonctionnement 2023, et état d'avancement des travaux d'équipement	Adoptée à l'unanimité
C2023-5	Programme International Solidarité Eau b) programme complémentaire - exercice 2023 : attribution des subventions	Adoptée à l'unanimité
C2023-6	Budget supplémentaire 2022	Adoptée à l'unanimité
C2023-7	Constitution de provisions	Adoptée à l'unanimité
C2023-8	Rapports d'activité des délégataires sur l'exécution des délégations de service public pour l'exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
C2023-9	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et rapport d'activité du SEDIF pour l'exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
C2023-10	Bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées par le SEDIF pour l'exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
C2023-11	Avenant n°1 à la convention tripartite entre le SEDIF, Veolia Eau d'Ile-de-France et la Société BIRDZ définissant les modalités de maintien des services de télérelevé à l'issue du contrat de DSP -	Adoptée à l'unanimité
C2023-12	Modification du tableau des effectifs	Adoptée à l'unanimité

C2023-13	Protection sociale complémentaire – modification de la participation employeur pour le risque santé	Adoptée à l'unanimité
C2023-14	Création d'un emploi d'expert de haut niveau au tableau des effectifs	Adoptée à l'unanimité
C2023-15	Désignation du Référent déontologue pour les délégués du SEDIF - modalités de saisine	Adoptée à l'unanimité
C2023-16	Délégation d'attribution donnée au Président et au Bureau pour certaines affaires	Adoptée à l'unanimité

André SANTINI



Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-président de la Métropole du Grand Paris